

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19530 - 76ÈME ANNÉE

Le Conseil scientifique donne son avis à la suite de la décision du Conseil constitutionnel

Coronavirus : la quarantaine en centre dédié reste la meilleure mesure pour protéger la population



Le COVID-19 a été amené à La Réunion par des voyageurs venus de France quand la quarantaine n'était pas obligatoire.

L'avis du Conseil scientifique bat en brèche les arguments des anti-quarantaine en soulignant que cette mesure « est celle qui assure la meilleure prévention de l'introduction de nouveaux cas de Covid-19 dans les territoires. Elle est à privilégier, autant que possible, au regard de l'impératif de sécurité sanitaire. » Si la quarantaine obligatoire en centre dédié constitue un obstacle à la venue de voyageurs à La Réunion, il est donc nécessaire de rechercher une stratégie capable d'offrir les mêmes garanties de sécurité sanitaire à la population. Mais dans l'état actuel, cette alternative n'existe pas, ce qui fait craindre une reprise de l'épidémie de COVID-19 à La Réunion si la quarantaine en centre dédié n'est plus une obligation.

La décision du Conseil constitutionnel permet désormais à une personne arrivant de France à La Réunion de refuser la quarantaine de 14 jours dans un hôtel, en s'engageant à respecter un confinement strict dans un domicile. Cette annonce a suscité une vive émotion car quand le choix du lieu de quarantaine était offert aux arrivants, La Réunion a continué à enregistrer de nouveaux cas, ce qui a amené le préfet à imposer une quarantaine en centre dédié. Mais un lobby a réussi à remettre en cause cette disposition.

Dans le même temps, les compagnies aériennes desservant encore La Réunion, Air Austral et Air France, ont fait part de nouvelles mesures de prévention afin d'éviter de se voir imposer des mesures de distanciation sociale empêchant de remplir les avions à leur pleine capacité.

Il faut donc imaginer que plus de 400 passagers d'un avion seront invités à garder en permanence leur masque pendant plus de 10 heures de vol pour venir de France à La Réunion ou inversement. C'est un vœu pieu, car lors des repas, il est nécessaire d'enlever le masque, sans oublier que dormir

avec un masque s'apparente à un véritable défi. Cela rend donc illusoire de croire au risque zéro de transmission du COVID-19 pendant un vol intercontinental.

Pas plus de 130 passagers par vol transatlantique

C'est sans doute ce qui explique l'arrêté pris par le préfet de Gadeloupe, limitant à 130 passagers les vols transatlantiques. Ceci permet de laisser au moins un siège libre entre deux passagers mais contrarie très sérieusement les compagnies aériennes qui devront augmenter leurs tarifs, ou perdre de l'argent à chaque vol.

Par ailleurs, la prise de température de chaque passager avant le vol, et l'interdiction d'embarquer pour ceux qui ont une température corporelle à 38 degrés n'est pas une garantie suffisante, elle laisse sous les radars toutes les personnes qui peuvent transmettre le COVID-19 sans en avoir les symptômes, et donc sans avoir une température supérieure à 38 degrés.

Du côté de professionnels du tourisme à La Réunion, un autre protocole est proposé pour supprimer la quarantaine qui constitue un obstacle à la venue de touristes dans notre île.

L'avis du Conseil scientifique

Dans un avis rendu hier, le Conseil scientifique COVID-19 est très clair. Pour protéger La Réunion d'un rebond de l'épidémie à cause de cas importés, l'organisme qui conseille le gouvernement souligne ceci :

« La quatorzaine en structure d'accueil dédiée, à l'arrivée dans le territoire, assortie d'une RT-PCR Covid-19 systématique pour tous les voyageurs en fin de quator-

zaine, est actuellement pratiquée dans plusieurs territoires d'Outre-mer. Cette stratégie est celle qui assure la meilleure prévention de l'introduction de nouveaux cas de Covid-19 dans les territoires. Elle est à privilégier, autant que possible, au regard de l'impératif de sécurité sanitaire. »

Pour le Conseil scientifique, le choix de la quarantaine dans un domicile n'offre pas les mêmes garanties de sécurité :

« Cette option présente un risque de transmission intrafamiliale du Covid-19 et de création d'une nouvelle chaîne de transmission, dépassant le cadre familial. Dans ce contexte les mesures de distanciation sociale et de respect des mesures barrières devront être appliquées par toutes les personnes hébergées sous le même toit que le nouvel arrivant. »

Quant à l'option de diviser en deux la quarantaine avec 7 jours confinés à domicile en France et 7 jours dans un autre domicile à La Réunion, « le Conseil scientifique considère cette option comme acceptable mais attire l'attention sur un risque accru de Covid-19, si elle n'est pas appliquée strictement, et sur le risque lié à la rupture de la quatorzaine lors du déplacement. »

Si la quarantaine obligatoire en centre dédié constitue un obstacle à la venue de voyageurs à La Réunion, il est donc nécessaire de rechercher une stratégie capable d'offrir les mêmes garanties de sécurité sanitaire à la population. Mais dans l'état actuel, cette alternative n'existe pas, ce qui fait craindre une reprise de l'épidémie de COVID-19 à La Réunion si la quarantaine en centre dédié n'est plus une obligation.

M.M.

Edito

La santé, l'éducation et la culture, premières victimes de la politique militaire US

En 2019, les dépenses militaires¹ des États-Unis d'Amérique (USA) se sont élevées à 720 milliards de dollars en croissance de +5,6 % par rapport à 2018. Une tendance qui n'est pas près de s'affaiblir, guidée par la perception de menaces accrues venant de l'Est (comprenez la Chine) et par la création d'une Force Spatiale (6e branche des forces armées des États-Unis, officialisée le 20 décembre 2019). La récession économique qui accompagne la crise sanitaire du Covid-19 aura peut-être raison de ce montant pour 2020, mais Donald Trump a déjà demandé au Congrès un budget équivalent², quitte à rogner sur les budgets de l'éducation et de la santé.

Cette hiérarchie des dépenses s'appliquent également aux instances internationales de coopérations multilatérales. Depuis 2017, les USA se sont retirés de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (l'UNESCO). Et, depuis mi-avril, ils ont suspendu leur contribution à l'Organisation Mondiale pour la Santé (l'OMS). Jusqu'en 2013, les USA contribuaient à 22 %³ du budget de l'UNESCO, ce qui aurait représenté environ 140 millions de dollars cette année ; et leur contribution 2020 au budget (programme⁴ et volontaire) de l'OMS était estimée à environ 600 millions de dollars. Ces deux contributions auraient représenté, à peu de choses près, 0,74 Md\$ au total. Soit à peine 1/1000e de leur budget militaire !

Ainsi, que ce soit sur le plan intérieur comme sur la scène internationale, la santé, l'éducation et la culture sont les premières victimes de la politique militaire des États-Unis d'Amérique.

Philippe Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakont dsi galé : Ronar lo goupil, épi Izangrin lo lou : la pèsh mirakilèz-dézyèm morso

Samdi moin la komans rakont azot zistoir Ronar lo goupil épi Izangrin lo lou. Lo tit sé la pèsh mirakilèz. Dann mon zistoir Ronar, vant vide, i ariv dsi lo bor la rivyèr épi li oi d'moun apré pèsh poisson : in bon pèsh d'apré sak i paré mèm si pou pèshé banna la kass la glass pou fé pass zot lign. Ronar i sèye shapard inn-dé poisson, mé in pé plis banna i tyé ali. Li sov épi li kalkil koman li pé fé pou volé san danzé. Li louk bann pèshèr é kan li oi banna lé bon pou démaré li aprète ali pou pass a l'aksyon.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Kan li oi lo sharète i sort dann shomin séré pou anbèk dann shomin pli larz li sava vitman épi li alonz dann miliyé shomin. Li fé lo mor. Sharète i ariv ! Lo boug i amenn shoal i an apèrsoi ali an distans. Li arète son vézikil épi i di avèk son kamarad : “Oté ! agard, in goupil tyé dann shomin ! Alon trap sa pou fé in fourir ansanm. Nou va vide l'intèryèr, nou va prépar ali, épi vann asa in bonpri.”

L'ot i di « dakor vyé frèr ! arète sharète-la, mi sava kapaye ali. ». Pa sito di, pa si to fé, lo kamarad i sote atèr, i fons dsi lo goupil i trap sa par la ké épi i balans lo zanimo dann sharète... Zis koté landroi néna panyé poisson. Ronar i san la bone odèr mé li bouz pa. I atann banna i obliye son prézans. Dé troi san mète i sifi. Li lèw dousman, li trap in paké poisson anfilé avèk in kord konm la kord shoka épi li sote dann fon épi li kal in pé pli loin dovan sharète é li fé bien sign banna li la trap zot poisson. Li yèm takiné ronar-la !

Inn rant lé dé boug i sote atèr épi li kour dsi goupil pou trapé. Tro tar mounoir ! Ronar i sov dan la foré, inposib trap ali é an atandan lo poisson lé pri é bien pri. Ronar i manz in pti, tou kri konmsa, késtyonn boush in pé son kré d'avant.. Aprésa li kol shomin pou li rant son kaz. La-ba son madam épi son dé pti goupil i atann ali. Li lé kontan, li lé fyèr. Zordi li va ranpli son vant pou d'bon épi son famiy galman.

Mé kisa li oi i ariv dann boi ? Kisa si la pa lo kite ta bouèt do Izangrin, lo lou. In vyé zènmi li manz pa in grinn sèl ansanm. Sèrvo Ronar i tourn an katriyèm vitèss. Li mazine tout suit pou tout suit in tik-tak pou gard son poisson, anpèsh son zènmi bourade ali, é si posib mète ankòr in foi lo lou dann l'anbara. Samdi proshin nou va oir sa.

Zistoir pou rakont dsi galé : la pèsh mirakilèz.-Dézèm bout la fini, proshin foi lo troizyèm morso.

Justin